



Goudronnage d une impasse partage

Par pierre47

bonjour je suis propriétaire j habite dans un impasse ou il y a 4 maisons j ai un droit de passage le propriétaire de impasse demande de partages les frais de goudronnage?

Par Tisuisse1

Si l'impasse est à un propriétaire, c'est lui, et lui seul qui doit payer ce goudronnage. A lui de rétrocéder cette impasse à la commune s'il le souhaite pour n'avoir plus de frais d'entretien à sa charge.

Par pierre47

merci de votre réponse
bonne journée